



SANTÉ PUBLIQUE

Des substances nocives dans les ailes et cuisses de poulets?

La ministre de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, a adressé aux responsables des formations sanitaires une circulaire dans laquelle est signalée la présence de certains

produits impropres à la consommation dans les ailes et cuisses de poulets congelés vendus au Congo. Interrogée sur le sujet, Aubierge Victoire-Kimpamboudi Matondo,

directrice départementale de la santé de Pointe-Noire, a annoncé une réunion sur la question. « Nous avons déjà écrit au préfet. D'ici peu, nous aurons une réunion

pour pouvoir procéder à des contrôles dans la ville, saisir ces produits, les mettre en quarantaine et les brûler », a-t-elle expliqué. *Page 5*

FINANCE

Nette amélioration du crédit bancaire

Dans un rapport rendu récemment public à Brazzaville, la Banque centrale a révélé une plus grande participation des banques congolaises dans l'économie nationale grâce à un accès facilité aux crédits pour les entreprises. En tête de listes des banques ayant favorisé ces types d'opérations, au dernier trimestre de l'année écoulée, figure notamment la BGF bank avec 28,24% de parts des créances de l'économie, suivie de La congolaise des banques (14,30%) et du Crédit du Congo (12,43%).

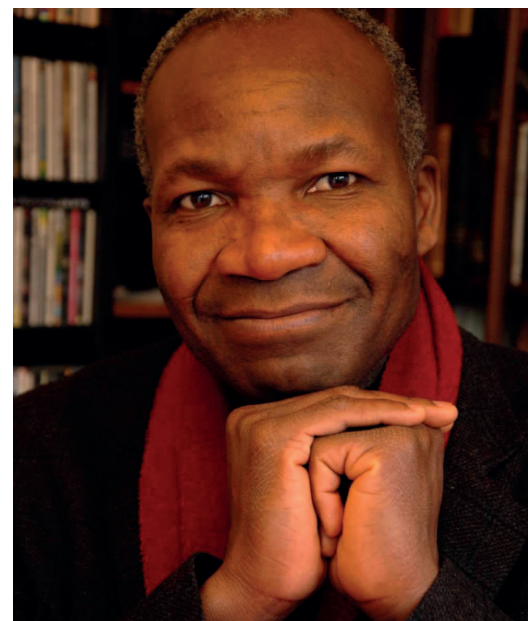
Page 3



LITTÉRATURE

Gabriel Okoundji à l'honneur à l'IFC

L'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville célébrera, le 31 janvier, le poète congolais, Gabriel Okoundji, à travers une série d'activités destinées à saluer son parcours et la richesse de ses œuvres. Cet hommage s'articulera autour de trois moments clés à savoir la rencontre littéraire avec quelques écrivains « Ecrire à Pointe-Noire » ; la projection du film « Gabriel Mwènè Okoundji, le dé-



voilement du monde » et Carte blanche à Gabriel « Mwènè » Okoundji.

Page 16



Signature de l'accord-cadre entre les deux parties

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le Congo et la France signent un accord de coopération

Le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, a signé hier à Brazzaville un accord-cadre avec le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad). Cet accord devrait permettre aux deux parties de coopérer dans les domaines de la biodiversité, de l'écologie et du changement climatique,

de la génétique, de l'amélioration des plantes, de l'agriculture, de l'agroforesterie, de la santé humaine et animale.

Page 3

ÉDITORIAL

Retours

Page 2

ÉDITORIAL

Retours

Tous deux anciens présidents de la République Centrafricaine, François Bozize et Michel Djotodia sont retournés au pays après des années d'exil, en Ouganda pour le premier, et au Bénin, pour le second. A moins d'une année d'une élection présidentielle au cours de laquelle l'actuel chef de l'Etat, Faustin Archange Touadera, briguera sans doute un second mandat, il n'est pas abusif d'établir une relation de cause à effet entre ces retours et la future échéance électorale.

En raison des circonstances particulières de leur départ du pouvoir, les deux ex-dirigeants peuvent nourrir l'un pour l'autre un certain ressentiment. François Bozize a en effet eu pour tombeur Michel Djotodia, lequel n'a exercé que pendant un an, le temps de constater, comme son prédécesseur resté plus longtemps, que la République Centrafricaine mériterait autre chose que ce que ses filles et fils lui ont proposé depuis son indépendance en 1960.

La Centrafrique, c'est en effet une avalanche de coups d'Etat et de révolutions de palais ; ce sont des interventions successives des armées extérieures, française en particulier, destinées à démettre ou remettre en selle un régime confronté à des contestations internes. Ce qui explique ce dépôt quasi légal dans l'histoire contemporaine de ce pays des noms de code référant des opérations musclées commandées depuis l'étranger, en 1979 notamment : opération « Caban » pour chasser Bokassa 1er, opération « Barracuda » pour soutenir David Dako.

Un peu de l'histoire ancienne si on peut dire, à laquelle les Centrafricains eux-mêmes ont apporté d'hasardeuses contributions quand on pense qu'à ce jour, soixante-dix pour cent du territoire de ce pays sont contrôlés par des milices tentaculaires. On a écouté Michel Djotodia déclarer à son arrivée « Je suis venu en homme de paix ». Le peuple centrafricain ne demande que cela.

Il le demande principalement à ses dirigeants, anciens ou nouveaux, candidats à la présidentielle ou non, afin que leur rivalité pour le pouvoir n'ajoute pas au long cauchemar dont il ne sait à ce jour comment se défaire.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le PR déplore les conditions sociales des Congolais

A l'occasion d'un point de presse animé le 15 janvier à Brazzaville, le président du Parti républicain (PR), Paul Marie Mpouélé, a indiqué que la situation sociale des Congolais n'est pas reluisante.

Le conférencier a soutenu sa thèse par des éléments puisés dans le quotidien des Congolaises et des Congolais. « Plus de 70% de la population congolaise vit dans le dénuement total. La fourniture irrégulière d'eau et d'électricité ; le chômage massif des jeunes ; le délabrement du réseau routier ; le phénomène des érosions ; la cherté des prestations médicales et les conditions de santé précaires ainsi que l'importation des produits alimentaires de mau-

vaïse qualité », a-t-il rappelé.

En outre, l'école publique congolaise est en déroute entraînant ainsi la recrudescence de la violence dans les grandes villes. Dans le même ordre d'idées, Paul Marie Mpouélé a déploré la montée des antivaleurs. « Le Congo est devenu le pays par excellence de l'immoralité. Le vol, l'escroquerie, le trafic d'influence, l'achat des consciences, la prostitution... sont devenus des vertus. Par contre l'honnêteté, le respect d'autrui et de la chose publique, la conscience professionnelle et la discipline sont désormais classés au rang des vices », a-t-il signifié.

Sur le plan politique, le président du PR a constaté les faits suivants : le consensus politique et l'avancée démocratique instaurés et obtenus au cours des années antérieures sont complètement érodés ; les droits humains sont régulièrement bafoués ; les leaders politiques sont persécutés et le processus électoral est profondément « vicié ». Abordant la situation économique et financière, le conférencier a relevé que le Congo a connu une embellie financière entre 2002 et 2015. Brusquement, a-t-il renchérit, l'espoir des

Congolais s'est mué en désespoir. Les fonds dédiés aux générations futures, par exemple, ont été totalement « dilapidés ».

Paul Marie Mpouélé a mis à profit cette occasion pour donner le point de vue de son parti sur le message du président de la République devant le parlement réuni en congrès. Selon lui, trois thèmes ont retenu son attention, à savoir la paix, la sanction et l'humilité.

A propos de la paix, le président du PR pense qu'elle ne se décrète pas ; mais se construit. En ce qui concerne la sanction, Paul Marie Mpouélé a noté que le chef de l'Etat a épousé le point de vue du PR qui conclut qu'une société où la sanction n'est pas pratiquée est une société vouée au désordre, à l'impunité et à l'anarchie. Le conférencier a noté un manque d'humilité chez les hommes politiques congolais. Parti de l'opposition républicaine, le PR adhère à la proposition du chef de file de l'opposition Pascal Tsaty Mabiala de reporter l'élection présidentielle de 2021 au motif que toutes les conditions ne sont pas réunies pour son organisation.

Roger Ngombé

POLITIQUE NATIONALE

Une association propose un forum économique et social à la place du dialogue

L'association « Carton rouge », qui a animé récemment un point de presse à Brazzaville, a indiqué que la crise que traverse actuellement le Congo ne peut pas être résolue par un dialogue politique. « Elle ne peut l'être que par un forum économique et social parce qu'elle tire sa genèse dans le social. Pour votre gouverne, le Congo a déjà connu plusieurs dialogues à l'issue desquels les attentes des populations n'ont trouvé aucune solution », a rappelé son secré-

taire général, Robert Nkouka.

Notons que le président de cette association, Sosthène Samba, a déposé en fin d'année dernière une demande d'audience auprès de l'ambassade du Congo au Canada pour venir rencontrer le président de la République afin de lui expliquer les grandes lignes qui vont, selon lui, en un laps de temps, propulser le Congo vers l'autosuffisance alimentaire.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service), Jean Jacques Koubemba,
Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service),
Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselélé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane
Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service), Rosalie Bindika, Merveille
Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de
service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice
Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat :
Immeuble Les Palmiers (à côté de la
Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -
Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani
Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des
annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Mildred Moukenga
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho,
Sylvie Adhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-

mbélé Ngono
Tél. : (+242) 06 895 06 64

+TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des
services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon
Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno
Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE
(INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial
Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet
Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COOPÉRATION SCIENTIFIQUE

Le Congo et la France mettent la recherche au service du développement

Un accord-cadre concernant plusieurs secteurs en matière de recherche a été signé entre les deux parties, le 15 janvier à Brazzaville, en vue de favoriser l'accroissement de la production scientifique et novatrice facteur de développement.

« Aucune action de développement ne peut se faire sans recherche », a déclaré le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, lors de la signature de l'accord-cadre qui permettra aux différents Instituts du département de travailler main dans la main avec le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), partie française engagée dans ledit accord. Les domaines de cette coopération scientifique et technique franco-congolaise concernent,



Photo de famille entre les membres des deux parties

« La recherche ne peut se développer et produire des résultats que dans une approche partenariale et la mise en réseau des instituts de recherche »

entre autres, la biodiversité, l'écologie et le changement climatique, la génétique et l'amélioration des plantes, l'agriculture, l'agro-foresterie, la santé humaine et animale. Par ailleurs, les moyens de l'équipement, la propriété des résultats, le règlement des différends, les modalités de la révision de l'accord, de sa dénonciation ou sa résilience

sont définis dans le document. Le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique a précisé que les structures congolaises de recherche concernées ne sont autres que les Instituts nationaux de recherche forestière, de recherche agronomique, de recherche en sciences exactes et naturelles, en science de la santé. « Cet

accord est une valeur ajoutée au développement puisqu'il permettra de conforter l'action de ces Instituts sur le terrain en faveur du développement », a indiqué Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou. L'ambassadeur de France au Congo, François Barateau, a rappelé qu'en marge du sommet de la Francophonie de 2018, les

présidents français Emmanuel Macron et congolais Denis Sassou N'Guesso avaient identifié les trois secteurs prioritaires pour une coopération renforcée. Il s'agit des secteurs de la santé avec la recherche médicale, l'environnement, l'enseignement supérieur s'agissant de la recherche scientifique. Cet accord est donc une mise en application de ce que les deux chefs d'Etat avaient défini dans les domaines qui le concernent. « La recherche ne peut se développer et produire des résultats que dans une approche partenariale et la mise en réseau des instituts de recherche », a fait savoir le diplomate français.

Pour Michel Eddi, président du Cirad, qui a signé l'accord-cadre avec le ministre de la Recherche scientifique, les actes valent mieux que les discours. Il est donc nécessaire, selon lui, de passer à l'exécution de ce partenariat pour participer activement au développement du Congo à travers notamment les domaines concernés par l'accord.

Rominique Makaya

FINANCE

Nette amélioration du crédit bancaire et des dépôts au Congo

Les banques congolaises participent de plus en plus au financement de l'économie, à travers la facilité d'accès aux crédits pour entreprises. D'après la Banque centrale, au dernier trimestre 2019, la BGF Bank, le Crédit du Congo et La Congolaise des Banques constituent le trio de tête des encours de crédits et de dépôts.

Lors de son Comité monétaire et financier national, tenu à Brazzaville le 12 décembre, la Banque centrale a salué le caractère résilient du secteur bancaire congolais, en dépit de la hausse des créances en souffrance constatée à la même période.

En effet, la filiale congolaise de BGF Bank détient 28,24% de part des créances sur l'économie, devançant de loin La congolaise des banques (14,30%), le Crédit du Congo (12,43%), la Société générale Congo (12,06%). Si l'on s'en tient aux résultats du troisième trimestre de la même année, la BGF Bank a perdu -0,84% de part et la Société générale du Congo (-0,01%), alors que La congolaise des banques a gagné +0,11%, le Crédit du Congo (+1,46%).

Globalement, les banques locales proposent aux entreprises des crédits à court terme et moyen terme, voire à long terme. Sur les onze établissements que compte la place bancaire du Congo, seules la filiale congolaise de Société générale (36,58%), La Congolaise des banques (9,94%), la Banque postale du Congo (6,72%) accordent des crédits à long terme.

En ce qui concerne les dépôts bancaires, la BGF Bank détient 19,22% de part de marché local, loin devant le Crédit du Congo (14,66%) et l'Écobank (13,50%). Les autres parts sont réparties entre La congolaise des banques (11,17%), La société générale Congo (10,87%), la Banque sino-congolaise BSCA (9,43%).

Fiacre Kombo

EDUCATION

Le lycée interdépartemental de Vindoulou pour rééquilibrer les effectifs

L'établissement scolaire qui permettra de désengorger les effectifs parfois pléthoriques dans les lycées de Pointe-Noire et du Kouilou sera disponible à la prochaine année scolaire, selon le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso.



Un des bâtiments du lycée interdépartemental en construction

Les travaux du lycée interdépartemental de Vindoulou dans la périphérie nord de Pointe-Noire avancent normalement, a constaté le ministre Anatole Collinet Makosso. « Quarante-huit salles de classe, internat, salle de conférence, laboratoire, ce lycée recevra les élèves de plusieurs départements du pays pour répondre à une forte sollicitation de la communauté éducative qui souhaitait que soit sorti de terre un lycée moderne dans la ville océane », a expliqué le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation lors de sa récente descente sur les lieux pour s'assurer que les travaux se

déroulaient au rythme souhaité par le gouvernement.

Ce lycée dont le Premier ministre, Clément Mouamba, a posé la première pierre le 16 décembre 2017 sera l'unique dans cette périphérie de la ville océane, située à Loandjili, quatrième arrondissement. Une fois opérationnelle, le lycée soulagera les élèves qui ne feront plus de longues distances pour rallier les lycées Pointe-Noire II, Victor Augagneur et celui de Mpaka dans le troisième arrondissement Tié-Tié. Les élèves des autres départements notamment les y rejoindront.

Les travaux de ce lycée ont pris du retard à cause du temps

de déguerpissement des populations qui occupaient le périmètre. Quelques familles récalcitrantes usaient de quelques artifices dilatoires dans le but de rendre responsable l'État congolais d'une occupation anarchique ou d'une violation de leurs droits et ouvrir un débat sur le dédommagement. Les choses étant entrées dans l'ordre, les travaux ont pris une vitesse de croisière. Dans certains compartiments, l'élévation des murs se poursuit, l'amphithéâtre sera amorcé sous peu. Les populations, notamment les apprenants, devraient donc garder le mal en patience pour fouler le sol de ce lycée moderne qui sort de terre.

R.M.

CONGOLAISE INDUSTRIELLE DES BOIS



VACANCE DE POSTE

Intitulé du poste : Assistant administratif
(nombre : 1 ; CPO : 2104401)
Type de contrat : CDI (avec période probatoire de 6 mois)
Classification professionnelle : Poste ouvert en catégorie 6/7 de la Convention Collective des Entreprises Forestières
Direction : Administrative et financière
Service : Ressources Humaines
Lieu d'affectation : Pokola
Mission du poste : Sous l'autorité du Responsable développement, l'Assistant administratif se chargera de la mise en œuvre des actions relevant du développement des employés de la CIB-OLAM.

Activités principales :

- Procéder à l'élaboration des vacances de postes et faire le suivi des annonces ;
- Réceptionner les dossiers de candidature et prendre part active au processus de recrutement ;
- Accueillir et faciliter l'intégration des nouveaux salariés, suivant la procédure de recrutement ;
- Rédiger les contrats de travail et produire, en fonction des avis des chefs de services, les courriers de renouvellements, de confirmations ou de ruptures ;
- Elaborer et mettre à jour les fiches emplois compétences des salariés ;

- Elaborer les contrats et traiter les états de paiement des stagiaires ;
- Faire le suivi des évaluations des stagiaires ;
- Tenir à jour le CVthèque des demandeurs de stage et d'emploi ;
- Préparer les supports et faire le suivi des évaluations annuelles des employés ;
- Rassembler les données des évaluations et prendre une part considérable dans l'exploitation des résultats ;
- Prendre part active dans la commission de reclassement et exécuter les recommandations de ladite commission ;
- Traiter les mutations et les promotions ;
- Prendre part à la réalisation des actions de formations et mettre à jour le tableau de suivi des formations réalisées ;
- Exécuter, à la demande de sa hiérarchie et en fonction des aptitudes professionnelles, toutes tâches professionnelles liées à son activité.

Qualifications requises et exigences liées aux postes :

- Être titulaire d'un BTS ou d'une licence en gestion des ressources Humaines ;
- Posséder une expérience professionnelle de deux (2) ans minimums dans un poste similaire ;
- Avoir la maîtrise des fondamentaux de la fonction RH ;

- Avoir des connaissances de base sur la réglementation du travail ;
- Développer une forte capacité rédactionnelle et de communication ;
- Garantir une bonne conscience professionnelle, de bonnes dispositions d'intégrité, de discrétion et d'une grande disponibilité ;
- Justifier d'une expérience dans l'utilisation de l'outil informatique, notamment les logiciels Word, Excel, Publisher, Outlook,
- Être de nationalité congolaise ;

Processus de sélection :

Les dossiers comportant un CV et la copie du diplôme doivent être déposés au plus tard le 31/01/2020, au service des ressources humaines de la CIB, à Pokola.

Les candidatures numériques peuvent être envoyées, à l'adresse électronique suivante : srh@cibpokola.com

Les personnes retenues sur dossier, seront ensuite convoquées pour se soumettre à un test de recrutement et un entretien de sélection finale.

Fait à Pokola, le 16/12/2019

Le Directeur Général Adjoint,
Ashish MALIK



MINISTRE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE
Central African Backbone
CAB Congo
Unité de Coordination du Projet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°001/F/2020/MPTEN/UCP-CAB-CG ACQUISITION DE DEUX (02) BUS DE TRANSPORT

Prêt N° : 2000200000001

Réf. : PROJET DORSALE A FIBRE OPTIQUE D'AFRIQUE CENTRALE (CAB)

1. Le Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique (MPTEN) / Unité de Coordination du Projet Dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale (UCP/CAB) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour fournir deux (02) bus de transport. Ces bus sont à livrer au siège du projet CAB, Rue Locko Issac derrière l'ambassade des Etats Unis d'Amérique, Tél : (00242) 06 835 00 41, E-mail : contact@cabcongo.com dans un délai de deux (02) mois.

2. Les candidats intéressés peuvent consulter le dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Rue Locko Issac, derrière l'ambassade des Etats-Unis de 8h00 à 16h 00. Ils peuvent également l'obtenir à l'adresse mentionnée ci avant.

3. Les candidats intéressés peuvent acheter, un jeu complet du document d'appel d'offres rédigé en français, à l'adresse indiquée ci-après, moyennant paiement d'un montant non remboursable de 100.000 FCFA. Le paiement pourra s'effectuer en espèces au siège du projet CAB.

4. Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après : Rue Locko Issac derrière l'ambassade des Etats Unis au plus tard le lundi 17 février 2020 à 12h 00. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après Rue Locko Issac, derrière l'ambassade des Etats-Unis le lundi 17 février 2020 à 12h 30.

5. Les offres doivent être valides pendant une période de 120 jours suivant la date limite de dépôt des offres.

6. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie d'offre d'un montant de Un Million (1.000.000) FCFA. La garantie peut être libellé dans une monnaie librement convertible ou d'une garantie bancaire, délivrée par une banque agréée en République du Congo par la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC).

Fait à Brazzaville le 16 janvier 2020

Le Coordonnateur

ALERTE SANITAIRE

Des germes dépistés dans les produits congelés

A la suite de la circulaire de la ministre de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, adressée aux responsables des formations sanitaires du pays faisant état du dépistage de la présence de la *Salmonella enterica ser. Enteritidis* et de la *Salmonella enterica ser. Infantis* dans les ailes et cuisses de poulets congelés vendus au Congo, la direction départementale de la Santé de Pointe-Noire prévoit une réunion au courant de la semaine.

Aubierge Victoire-Kimpamboudi Matondo, directrice départementale de la santé de Pointe-Noire qui a été interrogée sur la question par la presse locale a confirmé cette réunion et confié que des mesures vont être prises. « Nous avons déjà écrit au préfet. D'ici peu, nous au-

ront une réunion pour pouvoir procéder à des contrôles dans la ville, saisir ces produits, les mettre en quarantaine et les brûler. C'est le devoir de notre ministère d'informer et de protéger la population », a-t-elle déclaré.

La *Salmonella enterica ser. Enteritidis* et de la *Salmonella enterica ser. Infantis* ont été dépistées par le Rasff (Rapid alert system for food and feed/Système d'alerte rapide pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux en français) précisément dans les ailes de poulets congelés de la marque « Wispasz, en distribution au Congo. Ces germes sont à l'origine des maladies diarrhéiques. Dans la circulaire, la ministre de la Santé a attiré l'attention des professionnels de la

santé « d'approfondir l'anamnèse chez les patients présentant une symptomatologie en lien avec une éventuelle consommation de ces aliments déclarés impropres à la consommation ». Notons que l'alerte sur la présence de ces germes au Congo a été donnée au ministère du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation par la délégation de l'Union européenne.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

SANTÉ PUBLIQUE

Vers la création d'une unité de pharmacovigilance au Congo

Le Réseau d'Afrique centrale pour la recherche clinique a organisé, le 14 janvier, un atelier de formation sur la pharmacovigilance, en vue de contrôler et d'évaluer les médicaments pour éviter les maladies liées à la prise des médicaments par la population congolaise



Les participants/Dr

La pharmacovigilance est l'activité qui consiste à enregistrer et évaluer les effets secondaires résultant de l'utilisation des médicaments.

Les participants à cet atelier bénéficieront de l'expertise de la République démocratique du Congo du 14 au 17 janvier.

Le directeur de l'Unité de pharmacologie et pharmacovigilance de Kinshasa, le Dr Gaston Tona Lutété, a expliqué à cette même occasion que la pharmacovigilance est une discipline clinique et scientifique qui nécessite une expertise. Selon lui, l'importance de la pharmacovigilance sert à rappeler aux usagers de faire attention aux effets secondaires qui sont aussi à l'origine de la mort des personnes.

Gaston Tona Lutété a conseillé la population à ne pas combiner les médicaments et dépasser les doses prescrites. « Les malades ayant ressenti les effets secondaires après l'utilisation d'un produit quelconque doivent se présenter au Centre de santé afin que le personnel de santé recense le maximum des effets secondaires pour mesurer le risque car tout médicament est un poison même à de faible dose », a-t-il déclaré.

Abordé sur la question de l'adhésion à l'unité de pharmacovigilance, Gaston Tona Lutété a indiqué que l'adhésion se fait par une demande manuscrite adressée à l'Organisation mondiale de la santé et par l'organisation des activités de terrain.

Il a, par ailleurs, annoncé que cet atelier précède l'arrivée des experts pour le suivi d'autres étapes de la pharmacovigilance retenues par le Congo lors de la réunion entre les équipes du réseau CANTAM et les directions du médicament du Congo, du Cameroun et du Gabon.

Les travaux de cet atelier ont été ouverts par le Conseiller à la population du ministère de la Santé et de la Population, Jovial Nkoua Oba. Il a rappelé aux participants que leur sélection à cette réunion a tenu compte de leur proximité avec l'information médicamenteuse. L'objectif était de faire vivre le système national de pharmacovigilance, a-t-il dit.

Lydie Gisèle Oko

ACTION HUMANITAIRE

L'association Arem'eau fait un don de médicaments aux localités inondées



Le président de l'Arem'eau remettant les médicaments à un des députés

Le président de l'Association des ressortissants du monde d'eau (Arem'eau), Joseph Niombela Mamboula, a remis, le 14 janvier à Brazzaville, des cartons de médicaments aux députés des localités inondées le long du fleuve Congo et ses affluents dans les départements de la Cuvette, des Plateaux, de la Likouala, la Sangha... « Ce geste a pour objectif d'anticiper les maladies pouvant découler de la montée des eaux », a-t-il expliqué. Cela est d'autant plus vrai que la population qui patauge peut contracter diverses maladies hydriques. Ce don a été accompagné d'une enveloppe dont le montant n'a pas été révélé. Le but étant de faciliter l'acheminement des produits de santé.

Les députés ayant reçu ces médicaments feront à leur tour le relais pour que ces produits arrivent à destination le plus tôt possible. « C'est pour nous un réel plaisir de recevoir ce don de la part de l'Arem'eau pour soulager les populations », a indiqué le député de Tchikapika, Jean Michel Ombaka, en assurant que les médicaments arriveront à bon port. Il a, par ailleurs, souhaité que d'autres associations emboîtent le pas à l'Arem'eau afin de venir en aide aux compatriotes en détresse dans les zones inondées.

Rominique Makaya

Le WWF recherche un (e) chargé(e) de la mise en œuvre des politiques sociales (Social Policies Officer) et un(e) chargé(e) de liaison avec les populations autochtones (H/F) pour son programme ETIC au Congo Brazzaville.

Si vous êtes intéressé, veuillez récupérer les termes de référence au bureau WWF Brazzaville, 2 avenue de la base – Immeuble MTN, Quartier Batignolles-2^e étage. Contact : 06.476.31.18.

Date limite de candidature : 31 janvier 2020

Base de poste : Ouessou, Sembé ou Pikounda (Congo Brazzaville)

SAHEL

L'EI, ennemi prioritaire des forces nationales et internationales

Si depuis le début du conflit les groupes basés au Mali et regroupés sous la bannière d'Al Qaïda constituaient la figure de proue du djihadisme sahélien, aujourd'hui, les chefs d'Etat de la région et les autorités françaises ne se trompent plus d'adversaire principal qui n'est autre que l'Etat islamique (EI). Le groupe tue par dizaines dans la zone et pose un redoutable défi aux armées régulières, à l'opération Barkhane et à la force onusienne.

Dans le but d'enrayer le mal à la racine, les dirigeants du G5 Sahel (Roch Marc Christian Kaboré du Burkina, Ibrahim Boubacar Keïta du Mali, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani de la Mauritanie, Mahamadou Issoufou du Niger et Idriss Déby du Tchad) et le président français, Emmanuel Macron, ainsi que les armées de leurs pays, ont adopté de nouvelles stratégies. Ils l'ont dit ouvertement, le 13 janvier, à Pau (Sud-ouest de la France), lors d'un sommet consacré à la lutte contre le terrorisme au Sahel. Désormais, nous savons que l'« ennemi prioritaire », c'est l'EI, a assuré le chef de l'Etat français devant ses alliés sahéliens rassemblés à Pau. « La priorité, c'est l'Etat islamique du Grand Sahara » (EIGS), a-t-il insisté. Son homologue burkinabè a, quant à lui, écrit sur sa page Facebook : « L'Etat islamique pour le Grand Sahara (EIGS) se révèle notre principal ennemi, sur lequel nous devons da-

vantage orienter notre lutte ». Il s'agit d'un groupe qui a été créé en 2015 par Adnane Abou Walid al-Sahraoui, ancien membre du Front Polisario, puis d'un groupe djihadiste, le Mujao, et qui a été reconnu par l'EI en 2016. Pour Mahamadou Savadogo, chercheur burkinabè au Carrefour d'études et de recherche d'action pour la démocratie et le développement, « il y a eu une importante montée en puissance de l'EIGS », depuis qu'il bénéficie du soutien du principal groupe terroriste. « Jusqu'en 2018, le groupe a travaillé à s'implanter dans la zone des trois frontières (Niger, Burkina Faso et Mali), à recruter et se financer. Et en 2019 ils étaient prêts », a-t-il confié. Selon la propagande islamiste, l'EIGS a été incorporé mi-2019 à la branche de l'EI en Afrique de l'Ouest (ISWAP), qui comprend également une faction dissidente du groupe Boko Haram au Nigeria.

De récentes attaques plus meurtrières perpétrées dans trois pays

Plusieurs attaques ont été perpétrées au Sahel et les plus meurtrières de ces derniers mois ont eu lieu dans la zone d'influence de l'EIGS, qui les a quasiment toutes revendiquées. Il s'agit notamment de celles menées dans un rayon de 200 km dans la région des trois frontières : le 9 janvier à Chinégodar (Niger, 89 soldats tués), fin décembre à Arbinda (Burkina, 42 morts, dont 35 civils), le 10 décembre à Inates (Niger, 71 soldats tués), et en novembre les combats à Tabankort (Mali, 43 soldats tués) et l'attaque d'Indelimane (Mali, 49 soldats tués).

« Les dernières attaques semblent montrer que le groupe a acquis des compétences en command and control (commandement et coordination) qu'il n'avait pas avant, avec des chefs de groupes capables de monter des attaques d'am-

pleur », s'inquiète une source militaire française.

La question qui revient sur presque toutes les lèvres dans les pays concernés c'est celle de savoir comment les groupes djihadistes réussissent-ils à exterminer les militaires dans les camps alors que leur mode opératoire reste le même partout. En effet, tout le monde sait que chaque fois que les insurgés s'engagent dans une attaque, ce sont des dizaines de motos qui foncent sur un camp militaire isolé, leur donnant la possibilité de détruire les moyens de communication et de pilonner au mortier, en tuant les soldats sur place, avant de s'échapper dans la brousse.

Selon un expert de sécurité à Bamako, qui a requis l'anonymat, le groupe - comme les autres au Sahel - emploie des « combattants de circonstance ». « Pour un combattant entraîné et radicalisé, il y a deux ou trois alliés embauchés pour l'attaque seulement », détaille-t-il.

Le noyau dur du groupe terroriste qui attaque un camp donné ne dépasserait pas « 200 à 300 personnes », selon des fins connaisseurs du contexte. « Ils font appel aux braconniers, aux criminels, aux trafiquants », explique l'un d'eux, en invoquant leur parfaite connaissance du terrain.

Matteo Puxton, analyste indépendant qui s'exprime sous un pseudonyme après avoir été menacé, assure que le groupe reçoit souvent un appui technique de l'ISWAP. « La maison mère de l'EI a pris les rênes de l'EIGS. Cela se voit dans la propagande, dans la technicité », estime-t-il, ajoutant : « Ce n'est plus le niveau des attaques de l'EIGS en 2015, il y a une sophistication des opérations et, pour la première fois dans la propagande, il y a des vidéos longues montées par l'appareil central de propagande de l'EI ».

Nestor N'Gampoula

PROMOTION DU SECTEUR PRIVÉ AFRICAIN

Les experts de la CEA en conclave à Johannesburg

La réunion de haut niveau du groupe des experts de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) aura lieu du 16 au 17 janvier, dans la capitale sud-africaine, sur le thème : « L'innovation pour le développement du secteur privé en Afrique ».

L'objectif principal de la réunion est d'examiner l'édition 2020 du rapport économique sur le développement de l'Afrique. Ce rapport dresse l'état des lieux sur les connaissances que disposent actuellement les pays africains sur les innovations en matière de finance, des technologies financières et détermine comment ces innovations peuvent être révolutionnaires dans le financement du développement du secteur privé en Afrique.

En effet, selon la CEA, le rapport économique sur l'Afrique est la principale publication phare qui détermine les indices de développement du continent. Ainsi, chaque édition évalue les récents développements économiques et sociaux du continent et se penche sur un problème politique clé auquel le continent est confronté.

« L'édition 2020 s'appuie sur les précédentes et divers travaux analytiques entrepris par la CEA, ainsi que les recherches d'autres institutions de recherche, sur le financement du développement de l'Afrique. Elle fournit les documents de référence fondés sur des données probantes aux décideurs du secteur privé et à d'autres parties prenantes sur les voies à exploiter pour mobiliser les financements du secteur privé aux fins du développement durable de l'Afrique », a déclaré les organisateurs avant d'ajouter qu'un autre angle important à considérer dans l'enquête concerne les moyens à mettre en place pour que les pays africains puissent adopter une politique industrielle et une politique d'investissement, en vue de soutenir le développement numérique. D'autant plus, l'objectif général de ce document consiste à articuler les moyens à mettre en place pour que les sources de financement innovantes puissent être utilisées pour financer le développement du secteur privé. Ceci, en tenant compte à la fois des innovations potentielles dans le secteur des services financiers et des entreprises telles que les start-ups, les micro-entreprises, grandes entreprises et entreprises privées-publiques. Car, ces éléments font partie intégrante de la réalisation d'un développement économique durable.

Notons que le rapport 2020 de la CEA est un travail de collaboration interdivisionnel dirigé par la division du développement du secteur privé et des finances de la CEA et de la division de la macroéconomie et de la gouvernance. Ce document sera publié lors de la conférence des ministres africains des Finances, de la planification et du développement économique de la CEA qui aura lieu en mars 2020.

Rock Ngassakys



Découvrez et profitez de notre nouvelle gamme de comptes d'épargne :

Des comptes taillés sur mesure à votre avantage, parce que tout le monde compte !



SMS ALERT



UBA MWANA :
de 0 à 12 ans
L'amour c'est aussi épargner pour l'avenir de votre enfant !



UBA ADO :
13 à 20 ans
Pour des ados responsables





UBA TARGET :
épargner pour votre projet
taux d'intérêt 3%



UBA NEXT GEN :
18 à 25 ans
Pour les jeunes leaders de demain !

Dépôt initial : 5000 Fcfa – Services SMS Alertes & Mobile Banking gratuits – Taux d'intérêt : 2,45%.

Plus d'infos disponibles en agence !

▪ Africa
▪ New York
▪ London
▪ Paris

www.ubagroup.com
e-Mail: cfcubacongo@ubagroup.com
Africa's global bank

**INVITATION A MANIFESTATION D'INTERET
N°001/ECG/DG/2020**

ANNONCE POUR LA VENTE D'UN IMMEUBLE

Ecobank Congo informe le public qu'elle procède à la vente de son immeuble acquis par adjudication dont ci-dessous la désignation :

Propriété bâtie sise à Brazzaville, objet du titre foncier n°16.556, cadastrée section S, parcelle n°57, d'une superficie de 2352.70m², quartier Mpila, Ouenzé, mitoyenne du siège de la société SOCOFRAN. Elle est entourée d'un mur sur les trois côtés, postérieur, latéral gauche et droit à l'exception de la façade donnant sur la pointe Hollandaise, à l'intérieur se trouve un grand bâtiment R+3 en construction, bâtiment construit en 04 volumes communiquant, au milieu de ces 04 volumes, se trouve un espace libre, le volume situé du côté latéral gauche a une partie à deux niveaux, les gros œuvres sont achevées, le sol est revêtu du ciment de propreté ; certains murs sont en béton et d'autres ne sont pas encore recouverts d'enduits.

Prix de vente : *FCFA trois milliards (3.000.000.000).*

Les offres seront reçues, sous pli fermés, aux adresses ci-dessous :

Brazzaville :

S/C
ECOBANK-CONGO
3ème Etage de l'Immeuble de l'ARC
City Center

Pointe Noire :

S/C
ECOBANK-CONGO
Secrétariat de l'Agence Atlantic
Hôtel Atlantic Palace

La date limite de dépôt des d'offres est fixée au 21 Janvier 2020 à 15h00.

Pour toutes informations, prière adresser vos mails à TGOMA@ecobank.com ou adossou-yovo@ecobank.com (Tél : 06 511 59 05 / 06 880 02 33).

Fait à Brazzaville, le 14/01/2020.

La Direction Générale

CENTRAFRIQUE

Le Relefca encourage la candidature féminine aux prochaines élections

Relancée le 13 janvier à Bangui, la phase de sensibilisation consiste à présenter le réseau des volontaires pour la démocratie aux autorités communales et les maires de chaque arrondissement.

Se basant sur le code électoral qui recommande aux partis politiques de présenter un pourcentage de 35% de candidatures féminines dans la liste de leurs candidats, le Réseau du leadership féminin de Centrafrique (Relefca) s'engage depuis quelque temps à sensibiliser la gent féminine à participer activement aux prochains scrutins électoraux de décembre prochain.

Pour y parvenir, le Relefca a mis en place un Réseau des volontaires pour la démocratie au féminin. Il a été présenté aux autorités communales et les maires des huit arrondissements de Bangui et Begoua ainsi que de Bimbo. Cette présentation est une première étape d'une vaste campagne de sensibilisation au Code électoral qui sera menée par ce réseau à Bangui. « Nous avons convié les maires des huit arrondissements de Bangui et les maires des communes de Bimbo et Begoua, car ce sont les zones que nous aurons à couvrir pour leur présenter les membres du Réseau et présenté leur rôle », a déclaré Lina Ekomo, coordonnatrice du Relefca.

Pour la vulgarisation du nouveau Code électoral et la sensibilisation de la communauté, ces volontaires ont un rôle très capital à jouer, selon la coordonnatrice. « Nous les appelons à comprendre leur rôle qui est celui d'encourager nos sœurs à poser aussi leur candidature au prochain scrutin non seulement pour être candidate, mais également pour sensibiliser la communauté, plus particulièrement les femmes contre les pesanteurs socio-culturelles », a-t-elle rappelé.

Lina Ekomo a précisé que les dispositions empêchant ainsi les femmes à aller aux élections ont été levées dans le nouveau code électoral. « Les obstacles juridiques qui empêchaient les femmes à poser leur candidature aux élections ont été retirés dans le nouveau code électoral et toutes les nouveautés qui ont été insérées dans le nouveau code sont de nature à favoriser leurs candidatures aux échéances électorales », a fait savoir Lina Ekomo.

Ce projet mis en œuvre par le Relefca vise à faire passer la moyenne de moins de 15 % de représentativité des femmes dans la sphère de décisions politiques à au moins 35 % conformément à la loi sur la parité et financé conjointement par l'Oufemme et le Fonds des Nations unies pour la population.

Yvette Reine Nzaba

Mise en place d'un comité de lutte contre les abus sexuels sur mineurs

Face aux multiples cas d'abus sexuel qu'auraient commis certains responsables ecclésiastiques sur les mineurs, l'Eglise catholique est en train d'élaborer un document pouvant sanctionner toutes personnes impliquées dans ces scandales. C'est ce qu'a fait savoir le père Blaise Narcisse Kougomatchi, secrétaire de la commission des mineurs en Centrafrique.

Selon le père Blaise Narcisse Kougomatchi, ces décisions font suite aux soupçons de viol qui ont éclaboussé l'ONG Caritas l'an dernier. La mission de cette commission est de prévenir et de sensibiliser les responsables ecclésiastiques sur la question des abus sexuels.

« Les abus sexuels sur les mineurs ne laissent jamais indifférent une personne, et surtout quand ces abus sont causés par un responsable du clergé, c'est pour cela que les responsables de l'église catholique ont pris conscience de la gravité de cette question et se sont donnés de travailler sur la question des abus sexuels sur mineurs à partir des annotations que l'église a déjà données sur cela depuis 2001 et de réaffirmer avec force, que la mission aujourd'hui est une mission de prévention, de sensibilisation mais aussi surtout la promotion de la protection des mineurs et des personnes vulnérables », a expliqué Blaise Narcisse Kougomatchi.

Il a, en outre, souligné que la situation des mineurs reste préoccupante surtout avec la crise économique que traverse le pays. Cette situation les rend vulnérables et faciles de tomber dans le piège d'abus sexuels « s'ils se retrouvent en présence d'un prédateur qui y voit une occasion pour exploiter cela ».

« Notre pays a traversé en ce moment une grande crise. Beaucoup de nos enfants sont devenus vulnérables et il y en a qui sont abandonnés voire qui ont perdu leurs parents et qui sont abandonnés dans les sites des déplacés sans abris. Depuis le début de cette crise et surtout devant cette situation, le sort des enfants reste préoccupant et nous attirons l'attention de l'exécutif de venir en aide à ces enfants qui ont perdu leurs parents et qui sont à la merci de la nature. Du côté de l'église, nous allons tout faire pour sanctionner tous ceux qui se lancent dans ces pratiques d'abus sexuel sur mineurs », a précisé l'homme d'église.

La mise en place de cette commission fait suite aux scandales d'abus sexuels qu'auraient commis un prêtre belge en Centrafrique alors qu'il était secrétaire national de Caritas Centrafrique en novembre 2019. Cette situation a obligé plusieurs partenaires de l'ONG Caritas à suspendre leur aide financière.

Y.R.Nz.

Le gouvernement dénonce les violations de l'accord de paix par un groupe rebelle

Le gouvernement centrafricain a vivement condamné mardi les récentes violations de l'accord de paix du février 2019 par le groupe armé l'Union pour la Centrafrique (UPC) d'Ali Darassa Mahamat.

Le gouvernement centrafricain a fait connaître aux partenaires internationaux qu'il n'est plus acceptable de laisser l'UPC narguer l'accord de paix, et « il est temps de ne plus se contenter des pressions politiques sur ce groupe armé », a déclaré mardi dans un communiqué gouvernemental Kevin-Dimitri Yalangba, un membre du cabinet du ministre centrafricain de la

Communication et des Médias.

Le 4 janvier, le meurtre d'un élément des Forces armées centrafricaines par des éléments de l'UPC dans la ville centrafricaine d'Alindao (centre-est) a tourné en affrontement, engendrant des morts et des blessés dans les deux camps. Deux sites de déplacés internes ont également été incendiés par les éléments de l'UPC. « L'UPC mettait en œuvre les dispositions de l'accord de paix avec mauvaise foi, et il est temps de mettre en application toutes les mesures de rétorsions prévues par ledit accord », a indiqué M. Yalangba.

BURUNDI

Le Parlement félicite la CVR pour les avancées enregistrées en 2019

Le président de l'Assemblée nationale du Burundi, Pascal Nyabenda, et le président du Sénat, Révérien Ndikuriyo, ont félicité mardi la Commission vérité et réconciliation (CVR) pour les avancées enregistrées en 2019.

MM. Nyabenda et Ndikuriyo réagissaient au rapport d'étape portant sur l'exercice 2019 qui vient d'être présenté aux deux chambres du Parlement bicaméral burundais réuni en congrès par le président de la CVR, Pierre-Claver Ndayicariye.

Régie par une loi ratifiée en novembre 2018 pour modifier un ancien texte promulgué en mai 2014, la CVR est chargée d'enquêter et d'établir la vérité sur les violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises durant la période allant du 26 février 1885 au 4 décembre 2008, date de la fin du conflit.

Composée de treize commissaires, l'actuelle équipe de la CVR a démarré ses travaux le 6 décembre 2018 après une cérémonie solennelle de prestation de serment à laquelle ont assisté les plus hautes

autorités burundaises, dont le président Pierre Nkurunziza. « Dans les dix-huit provinces burundaises subdivisées en cent dix-neuf communes, quatre cent onze collines (et) quartiers, la CVR a déjà inventorié à titre provisoire près de 142.505 Burundais tués ou portés disparus au cours des diverses crises du passé sanglant », a indiqué M. Ndayicariye dans ce rapport d'étape de la CVR portant sur l'année 2019 et dont les éléments ont été diffusés en direct sur les ondes de la Radio-Télévision nationale du Burundi (RTNB).

Ce rapport d'étape, a-t-il poursuivi, évoque les citoyens burundais et étrangers qui ont protégé des vies humaines pendant les diverses crises burundaises, en l'occurrence celles déclenchées en

avril 1972 et en octobre 1993. M. Ndayicariye a souligné qu'à travers les « dépositions » déjà effectuées par certains citoyens burundais sur les diverses crises du passé, en prenant d'eux-mêmes l'initiative d'approcher la CVR ou bien au cours d'auditions recueillies par celle-ci lors des visites sur le terrain en province, il a été possible d'identifier et cartographier certaines fosses communes où ont été enterrées certaines victimes des crises burundaises passées.

Toutefois, M. Ndayicariye a souligné que la CVR fait face aujourd'hui à un manque de moyens financiers et matériels, à propos duquel il a plaidé en faveur d'une réponse appropriée afin qu'elle puisse s'acquitter convenablement de sa mission. Pour leur part, les autorités du Parlement burundais ont promis que l'Assemblée nationale et le Sénat vont « plaider pour une revue à la hausse » de l'enveloppe budgétaire allouée à la CVR au cours des futurs votes budgétaires.

Xinhua

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 13 AU 18 JANVIER

MARDI 14 JANVIER
11H00 EMISSION : SHOW TIME
18H30 CINE-CLUB : MADAME HYDE

MERCREDI 15 JANVIER
19H00 MERCREDI A LA CAFET' : DU'PARIS (GUER2MO & SAVHANA)

JEUDI 16 JANVIER
15H00 CLUB DE LECTURE ET D'ECRITURE : "LE VENTRE DE PARIS" D'EMILE ZOLA

VENDREDI 17 JANVIER
19H00 EMISSION RADIO CABARET : NANCY M.

SAMEDI 18 JANVIER
10H00 ANIMATIONS : LES RENDEZ-VOUS DE LA MEDIATHEQUE (SAMEDI DES PETITS LECTEURS, L'HEURE DU CONTE ET RENCONTRES DE SCRABBLE)
12H00 BRADERIE DE LIVRES
15H00 NUIT DE LA LECTURE : LES OISEAUX DE LA BASSECOUR ONT VENDU LA POULE AUX YEUX D'OR
19H00 DANSE : HOMMAGE A COGNES MAYOUKOU

SOIRÉE COGNES MAYOUKOU
UNE SOIRÉE EXCLUSIVEMENT FEMMINE !

ENTRÉE LIBRE

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois sur www.institutfrancais-congo.com

ENTREPREURIAT

4^e édition du Programme WIA 54

Créée en 2017, « Women in Africa » en sigle WIA 54, plate-forme internationale consacrée aux talents des Africaines dans les cinquante-quatre pays respectifs du continent, lance sa quatrième édition.

Le challenge est ouvert pour les femmes créatrices d'entreprises des cinquante-quatre pays du continent africain. Pour la 4^e année consécutive, les entrepreneuses africaines peuvent candidater au programme WIA 54 ayant pour vocation à encourager l'entrepreneuriat féminin en Afrique pour accompagner cette dynamique.

Cette initiative lancée par Women in Africa, selon les promoteurs, est devenue un des programmes mis en place pour soutenir et promouvoir l'entrepreneuriat féminin à travers le continent africain. Elle est financée par son Fonds de dotation WIA Philanthropy et grâce au soutien de mécènes tels que Société générale ; Roland Berger ; Honoris united Universities ; GFI informatique ; Stop Hunger ; DS Avocats et la Fondation Total.

Avec le taux le plus élevé au monde de femmes entrepreneuses (24%), l'Afrique a fait de l'entrepreneuriat le premier facteur d'émancipation. Ce qui a permis à Aude de Thuin, la fondatrice et présidente du Conseil Women in Africa, de



WIA 54 Programme 2020

leur apporter le soutien et de les encourager en ces termes : « Le soutien apporté aux entrepreneuses africaines est crucial et, plus que jamais,

fort de sens. Les femmes sont l'avenir de l'Afrique et peuvent contribuer à la stabilisation économique et sociétale du continent. J'en-

courage chaque femme qui veut changer le monde par l'entrepreneuriat à exprimer tout son potentiel d'innovation dans le cadre du

«...Les femmes sont l'avenir de l'Afrique et peuvent contribuer à la stabilisation économique et sociétale du continent. J'encourage chaque femme qui veut changer le monde par l'entrepreneuriat à exprimer tout son potentiel d'innovation dans le cadre du Programme WIA 54 ».

Programme WIA 54 ».

La campagne de sélection a débuté le 9 janvier et sera clôturée le 9 février. Pendant un mois, toutes les femmes africaines qui entrevoient l'avenir du continent grâce aux innovations technologiques sont invitées à faire leurs propositions par l'envoi de leur projet de business-plan panafricain, par le biais du site : <https:wia2020.selecteev.io/apply>

La présélection sera faite suivant les critères retenues par les promoteurs. Entre autres, le projet devra mettre l'accent sur les critères précis relatifs au taux d'impact social des technologies, produits et services proposés.

Espérons que les créatrices congolaises, que ce soient celles résidentes au Congo ou à l'étranger, s'exprimeront. Parmi les candidates probables, citons par exemple : Clenne Mouangou, directrice générale de CM Agrobusiness, une entreprise qui produit de la viande de porc à Brazzaville ; Edwige Yombi Sitou, présidente de la société EMS Négoces ou Kriss Brochec, directrice de Congo Web Agency.

Marie Alfred Ngoma

HARIOM TRAVELS
Agence de Voyage & Tourisme

Visitez
les pays de vos Rêves avec nous

Billet + Hôtel + Loisirs
nous faisons de votre séjour une expérience inoubliable

Pointe-Noire (Rép. du Congo) + (242) 05 555 55 79 - 04 485 09 09 salespnr@hariomtravels.net
Brazzaville (Rép. du Congo) + (242) 05 302 67 86 - 04 431 03 50 salesbzv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net

IATA

HARIOM TRAVELS
Agence de VOYAGES et de TOURISME

- Vente de Billets d'avion
- Assistance voyage
- Visas
- Reservation Hôtels
- Location de voitures

SÉJOUR TOURISTIQUE À DUBAI

POINTE NOIRE: Tél.: +242 05 555 55 79 - 04 485 09 09
E-mail: salespnr@hariomtravels.net
BRAZZAVILLE : Tél.: +242 05 302 67 86 - 04 431 03 50
E-mail: salesbzv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net

Le monde est à v

NATIONS UNIES

Macky Sall plaide pour la légitimation des sièges en faveur de l'Afrique

Le président du Sénégal Macky Sall a présidé à Dakar l'ouverture de la deuxième journée de la 8e réunion ministérielle du comité des dix chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine sur la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies.

Cette rencontre se tient en pré-lude de la 33e session ordinaire des conférences des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine qui se tiendra en février prochain. Macky Sall a d'abord fait le point sur les négociations actuelles, sur la réforme du Conseil de sécurité à New York. Concernant l'Afrique, le chef de l'Etat sénégalais est convaincu que le continent demeure une constante. A savoir « la position africaine commune formulée dans le consensus des Iles Vanilles. Consensus par lequel l'Afrique réclame deux sièges de membres permanents avec droits de veto et deux sièges additionnels non permanents pour toute nouvelle configuration du Conseil de sécurité ». Il plaide pour la légitimation de cette revendication.

«Aujourd'hui, l'Afrique compte le plus grand nombre d'adhérents aux Nations unies avec cinquante-quatre Etats membres, plus les questions africaines qui occupent l'essentiel de l'agenda du Conseil de sécurité», Macky Sall pense donc qu'«On ne peut pas régler des problèmes africains sans les Africains». Pour le président sénégalais, une représentation



plus équitable au Conseil de sécurité des Nations unies donnera à l'Afrique et à l'Union africaine un surcroît d'autorité et de légitimité en tant que garant du système de sécurité collective. Pour lui, «il est donc légitime et juste de rendre le Conseil de

sécurité des Nations unies plus inclusif dans sa composition et plus démocratique dans son fonctionnement pour une meilleure gouvernance mondiale», sans fragiliser l'unité et la cohésion du groupe africain.

Noël Ndong

HAÏTI

Le pays n'a plus de parlement

Selon le bureau humanitaire des Nations unies, Ocha, quelque 3,7 millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire, contre 2,6 millions fin 2018 - et l'on s'attend à ce que ce chiffre atteigne 4,2 millions d'ici mars 2020. Et le pays est sans parlement depuis le 13 janvier, pendant que l'insécurité gagne du terrain.

Le président Jovenel Moïse a rompu avec la tradition et célébré le jour de l'indépendance du pays dans la capitale, Port-au-Prince, plutôt que dans la ville côtière du nord où l'indépendance d'Haïti a été déclarée pour des raisons de sécurité. Plus de parlement opérationnel. Le mandat des parlementaires haïtiens, qui n'avaient pas pu s'entendre sur les modalités de nouvelles élections en novembre, est arrivé à terme le 13 janvier. Jovenel Moïse constatant dans la foulée officiellement la caducité du parlement. La loi-cadre pour l'organisation des scrutins n'a pas été approuvée par le parlement, où la majorité était pourtant acquise au président haïtien. Ce qui a plongé Haïti dans une grave crise depuis des mois.

Les élections législatives et municipales qui auraient dû se tenir en novembre n'ont donc pas eu lieu. De l'autre côté, le nombre de sénateurs encore en poste aujourd'hui fait débat sur la scène politique haïtienne. Cette situation confère au président la possibilité de gouverner par décret, ce que l'opposition et une majorité de secteurs de la société civile dénoncent en évoquant « une dérive dictatoriale ». Durant l'année 2019, ces opposants n'ont cessé de réclamer la démission de Jovenel Moïse en raison de son implication dans un scandale de corruption. Le 13 janvier, le chef de l'Etat haïtien Jovenel Moïse a annoncé vouloir profiter de l'absence de pouvoir législatif pour opérer des réaffectations budgétaires.

Il a en effet estimé que le départ des parlementaires constituait une économie budgétaire de plus de 16,3 millions de dollars. « J'ai pris la décision, en voyant ce montant ce matin, (...) que soient construits dix lycées dans le pays avec cet argent », a déclaré Jovenel Moïse. La proposition présidentielle intervient dans un contexte économique catastrophique. Les parlementaires n'ayant pas approuvé de budget au cours des deux dernières années, l'Etat haïtien fonctionne actuellement sur reconduction du budget 2017-2018. Or, selon le FMI, le pays connaissait en 2017 un taux de croissance de 1,5% et une inflation à 14,7%. Aujourd'hui, l'inflation a dépassé les 20% et l'économie est entrée en récession avec une réduction du PIB national de 1,2% pour l'année 2019.

N.Nd.

NÉCROLOGIE

Stévy Oba, Bassoua Peggy et la famille Vintsié annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de son époux, papa, fils et oncle, Hervé Sylvère Vintsié, survenu le 7 janvier 2020 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire est située au 31 bis rue Ndolo Talangai (réf : pharmacie le Vert d'ô). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Yanick Mbouma, agent des Dépêches, Prince Jor-del Mbouma et les enfants Ngoma, Mamaty, Apendi, Baïtougou, Louyebo, Likasi, Yomby ont le profond regret d'informer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fils, frère, beau-frère et père, Lucien Mbouma (ya Dital, Dithut, papa DD), directeur départemental du Tourisme et de l'Environnement du Niari à la retraite, membre confirmé du RDD, ancien cathécumène, le jeudi 9 janvier 2020 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°58, rue Bandas à Poto-Poto (arrêt Mbakas). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Stanislas Okassou, la famille et les enfants Okombo Ngassaki ont le profond regret de faire part du décès de leur enfant, père, grand-père et oncle, le Dr Valentin Okombo Ngassaki, survenu le 7 janvier à l'hôpital militaire Pierre Mobengo, à Brazzaville.

Le deuil se tient au domicile familial, non loin de l'arrêt de bus Casis à Nkombo. La date et le programme des obsèques seront communiqués ultérieurement.



COMMUNIQUÉ

En cette nouvelle année 2020 qui commence, les ressortissants des terres Mohali (Ikombo, Doua-Ofou, Assaki, Epéré, Enguidi, Andalé, Ihoua, Ohouri, Assanga, Ekagna, Mambili) se retrouvent ce dimanche 26 janvier à 15 heures à la rue Bénin n° 33 non loin du bar dancing Music hall (Top 50) à Mikalou-Talangai. Pour cela, un apéritif est prévu pour la circonstance.

La présence de tous est vivement souhaitée.
Vive l'unité des ressortissants de Mohali à Brazzaville !
Le Comité d'organisation.

REMERCIEMENTS

Les enfants Kamba et petits-fils vous adressent leurs sincères remerciements, pour le soutien multiforme, suite au décès de leur maman et grand-mère, Mme Kamba née Ngala Panguï, décédée le 29 novembre 2019 à Pointe-Noire

Une messe d'action de grâce au seigneur sera dite ce dimanche 19 janvier 2020 à 10 heures en la paroisse Notre-Dame-d'Assomption de Pointe-Noire
Veuillez trouver ici, l'expression de leur profonde gratitude.



UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



INTERVIEW

Juvhel Tsoumou: «Mamadou Candé a sorti ma langue pour éviter que je m'étouffe»

Gravement blessé avec la sélection congolaise en novembre dernier, Juvhel Tsoumou est rétabli et prêt à rejouer au football, comme il l'a confié aux Dépêches de Brazzaville dans cet entretien. Libre de tout contrat, l'attaquant de 29 ans vise désormais un objectif: jouer la CAN 2021 avec le Congo

Les Dépêches de Brazzaville : Juvhel, pour débiter cette interview, une question simple mais capitale : comment vas-tu ?
Juvhel Tsoumou : Oui, grâce à Dieu, je suis en très bonne santé désormais.

LDB : On a tous le souvenir de ce choc avec le gardien de la Guinée Bissau, le 17 novembre, à Massamba-Débat. Qu'en retiens-tu ?

J.T : C'était un accident, car le gardien sort à ma rencontre, sans intention de me faire mal. Mais le choc a été fort. Je me souviens que plusieurs joueurs, des deux équipes, sont venus m'aider jusqu'à l'intervention des secouristes.

LDB : Avant de débiter l'entretien, tu m'expliquais que le capitaine bissau-guinéen avait eu une attitude exemplaire...

J.T : Oui, Mamadou Candé m'a probablement sauvé la vie: juste après le choc, il a sorti ma langue pour empêcher que je m'étouffe. Je lui en suis éternellement reconnaissant. On se connaît depuis Chypre: il évoluait à l'Omonia Nicosie lorsque je jouais à l'Ernis Aradippou (ndlr: saison 2017-2018)

LDB : Quel était le diagnostic exact de ta blessure ?

J.T : C'était un traumatisme crânien, mais heureusement, mon cerveau n'a pas été touché. Après les premiers soins à Brazzaville, je suis rentré en Roumanie, accompagné par un neurochirurgien du CHU, le professeur Léon Boukassa. Je veux insister sur la qualité des soins que j'ai reçus à chaque instant. Jusqu'à ces derniers jours, je reçois encore des appels de la Fédération, du ministère des sports et du corps médical pour prendre de mes nouvelles.

LDB : Et le sélectionneur Valdo ?

J.T : Il a été à mes côtés jusqu'à mon départ en Roumanie. Après le match, il m'a veillé toute la nuit à l'hôpital.

LDB : Aujourd'hui, parviens-tu à penser au football à 100% ?

J.T : Oui, totalement. Je n'ai aucune séquelle, mais cet événement m'a appris beaucoup de choses. Je vis ça comme une deuxième chance, humainement et sportivement. Je veux vivre pleinement chaque instant.

LDB : Tu as repris l'entraînement depuis deux semaines (ndlr : l'interview a été réalisée le 30 décembre). As-tu de l'appréhension ? Portes-tu une protection ?



J.T : Etrangement, je n'ai éprouvé aucune crainte, aucune appréhension. J'ai porté un masque la première semaine, puis je l'ai enlevé, naturellement.

LDB : Ta carrière va donc continuer, mais pas au Steaua Bucarest, puisque ton contrat vient d'être résilié.

J.T : Oui, nous avons décidé de nous séparer d'un commun accord. Une décision qui n'est pas liée à mon accident.

LDB : D'après la presse rou-

maine, le sulfureux propriétaire du club, Gigi Becali, avait dressé une liste noire de 14 joueurs, dont toi...

J.T : Je crois que sa réputation n'est plus à faire et que toute la Roumanie connaît les problèmes que rencontre le Steaua. Moi, j'avais du caractère donc, malgré tout le respect que j'ai pour lui, à un moment, j'ai trouvé que ça allait trop loin. Je ne veux pas en rajouter, donc aujourd'hui, chacun trace sa route. Je veux me concentrer sur l'avenir.

LDB : Quelles sont les options

pour toi désormais ?

J.T : J'ai des pistes en Roumanie, dont Hermannstadt qui voudrait que je revienne. Mais, même s'il ne faut jurer de rien, je crois que j'ai fait mon temps en Roumanie. Il faut que je tourne la page et que j'aie une autre chose.

LDB : Des pistes scandinaves ont été évoquées...

J.T : Oui. Mon manager s'en occupe. Il sait que j'ai faim de football, que je veux être compétitif en club pour aider le Congo à se qualifier pour la CAN 2021. C'est mon objectif majeur aujourd'hui : être au Cameroun avec les Diables rouges en 2021.

LDB : Veux-tu ajouter un mot, pour finir cette interview ?

J.T : A nouveau, je veux vraiment remercier la Fédération qui ne m'a jamais laissé tomber et qui continue de prendre de mes nouvelles, le corps médical, le sélectionneur le staff qui m'ont assisté pendant toute cette période. Les fans aussi, qui m'ont soutenu depuis le stade jusqu'à aujourd'hui. Une mention spéciale à Roga-Roga qui est venu me voir à l'hôpital et m'appelle régulièrement pour prendre des nouvelles. Durant cette période difficile, je ne me suis jamais senti seul et je ne l'oublierai jamais.

Camille Delourme

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
 Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE
 (africaine, française et italienne)
 Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.

Un Espace culturel pour vos Manifestations
 Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
 Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gouesso
 immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
 République du Congo

Horaires d'ouverture:
 Du lundi au vendredi: 9h - 19h
 Samedi: 9h - 18h

IMPORTANT DISTRIBUTEUR DE MATERIEL INDUSTRIEL

RECHERCHE

TECHNICO-COMMERCIAL

Poste de travail basé à Pointe-Noire, il sera placé dans l'organigramme sous la responsabilité du Directeur Commercial.

Le candidat sera responsable de la vente d'une ligne de produits (**Peinture anti corrosion et / ou bâtiment**) dont il devra connaître toutes les caractéristiques techniques.

I. Principales activités :

- Développement du portefeuille clients : prospection des clients, fidélisation, suivi des objectifs de vente, définition du plan de tournée
- Vente : analyse des besoins du client, proposition, négociation, suivi de la commande, facturation
- Service après-vente : transmission des critiques, assistance technique
- Participation à la politique commerciale de l'entreprise : plans d'actions commerciales, élaboration de l'offre de biens et services

II. Qualifications et aptitudes :

1. Diplôme requis
 Bac+2 ou licence commerciale en vente- techniques commerciales- actions commerciales

2. Postes précédents
 Vendeur
 Technico-commercial

3. Expérience professionnelle souhaitée
 Deux ans au minimum

4. Qualités requises

- Avoir une double compétence : technique d'une part, car il faut connaître les caractéristiques techniques du produit /gamme de produits. Et, d'autre part, commercial afin d'identifier les besoins de sa clientèle et l'informer de manière pertinente
- Avoir une écoute active, être relationnel, avoir un esprit de curiosité ainsi qu'un bon sens de l'organisation, s'informer des évolutions techniques des produits de l'entreprise, s'informer des évolutions du marché et de la concurrence
- Connaître l'outil informatique (Excel- Word- Logiciel Sage)

Avoir un bon niveau en anglais

- Être titulaire d'un permis de conduire catégorie B

III. Contact et rémunération :

- 1- Adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae à : recrutementindustrie46@gmail.com ou encore déposer vos dossiers au bureau des Dépêches de Brazzaville à Pointe-Noire vers la radio Pointe-Noire.
- 2- La rémunération sera à la hauteur de la compétence du candidat
- 3- Dernier délai de transmission des CV : le 31 janvier 2020

MINISTÈRE DES HYDROCARBURES

**DIRECTION GÉNÉRALE
DES HYDROCARBURES**REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Travail**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N° 20-01/MHC/DGH****SELECTION DES SOCIETES PETROLIERES POUR LA FORMATION
DU CONTRACTEUR DU PERMIS D'EXPLOITATION
KOMBI-LIKALALA-LIBONDO II (KLL II)**

En vue de procéder à l'attribution du permis d'exploitation Kombi-Likalala-Libondo II (KLL II), situé dans l'offshore congolais, à partir du 22 juillet 2020, le Ministère des Hydrocarbures lance la procédure d'appel d'offres nationale et internationale pour la formation du Contracteur dudit permis.

A cet effet, les sociétés pétrolières sont invitées à manifester leur intérêt afin de permettre au Ministère des Hydrocarbures de constituer une liste restreinte des sociétés devant participer à l'appel d'offres.

Un dossier de réponse à l'avis à manifestation d'intérêt, contenant des informations indiquant l'aptitude à faire partie du futur Contracteur du PEX, devra être déposé à la Direction Générale des Hydrocarbures, au plus tard le **14 février 2020 à 14 heures**, heure locale par toute société intéressée.

Les sociétés inscrites sur la liste restreinte seront invitées à participer à la consultation des données et à la visite des sites, dans la période allant du **02 au 31 mars 2020**.

Au plus tard le 31 Mars 2020 à 14 heures, heure locale, un jeu complet du dossier d'appel d'offres sera retiré par toute société figurant sur la liste restreinte sur paiement d'un montant non remboursable à l'adresse ci-après :

**Direction Générale des Hydrocarbures
B.P 2120, Brazzaville
Tel : (+242) 05 729 51 35/06 668 94 03
E-mail : secretariatdgh.hm@gmail.com**

Les droits de retrait, de traitement du dossier et de consultation des données s'élèvent à la somme de deux cents mille dollars US (200 000 USD), non remboursable quelle que soit l'issue de la procédure.

Les offres seront déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **30 avril 2020 à 14 heures**, heure locale.

Fait à Brazzaville, le **14 JAN. 2020**

La Directrice Générale des Hydrocarbures



Teresa GOMA.-

PARTICIPATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES

La RDC parmi les pays réformateurs

Quarante économies ont entrepris soixante-deux réformes juridiques pour faire progresser la participation économique des femmes indique l'étude « Les Femmes, l'Entreprise et le Droit 2020 » publiée par la Banque mondiale le mardi 14 janvier.

L'étude analyse cent quatre-vingt-dix économies pour étudier la manière dont les lois affectent les femmes aux différentes étapes de leur vie professionnelle et en se concentrant sur les lois applicables dans la principale ville économique du pays. Elle couvre les réformes entreprises de juin 2017 à septembre 2019 dans huit domaines associés à l'émancipation économique des femmes.

Les domaines du Travail et du Mariage, explique la Banque mondiale, ont fait l'objet de nombreuses réformes, notamment dans l'adoption de lois visant à protéger les femmes contre la violence. « Au cours des deux dernières années, huit économies ont promulgué pour la première fois une législation en matière de violence domestique. Sept économies disposent désormais de nouvelles protections juridiques contre le harcèlement sexuel au travail. Douze économies ont amélioré leurs lois dans le domaine de la Rémunération, en levant les restrictions relatives aux industries dans lesquelles les femmes peuvent travailler; les postes qu'elles peuvent occuper et leurs heures de travail », indique la Banque mondiale.

En Afrique subsaharienne, onze

économies ont mis en œuvre seize réformes dans sept domaines. Selon la Banque mondiale, la République démocratique a introduit des prestations de maternité au titre de son régime de protection sociale. Le congé de maternité est désormais payé par le gouvernement au lieu de l'employeur. Le pays a également uniformisé l'âge

au droit du travail depuis l'indépendance.

Réformes les plus populaires

À l'échelle mondiale, indique l'étude, les réformes les plus populaires ont concerné la Parentalité, avec seize économies qui ont adopté des changements positifs dans ce domaine. Parmi ces réformes figuraient la prolonga-

tion de la parentalité, des femmes ainsi que celle de leur famille et leur communauté.

L'étude « Les Femmes, l'Entreprise et le Droit » ne mesure que les lois et réglementations formelles qui régissent l'aptitude d'une femme à travailler ou à créer son entreprise—les normes et les pratiques ne sont pas prises en compte. Le score moyen mondial était de 75,2, ce qui, selon la

entrepreneuriat, Actifs et Retraite. Pour la Banque mondiale, des réformes sont requises d'urgence dans le domaine de la Parentalité, qui a obtenu un score moyen de 53,9 seulement. Dans près de la moitié des économies qui prévoient une forme quelconque de congé de maternité payé, note l'étude, il incombe à l'employeur de le financer, de sorte qu'il est plus onéreux d'employer des femmes. Pourtant, poursuit l'étude, un congé de maternité rémunéré peut améliorer la rétention du personnel féminin, réduisant ainsi le coût de rotation du personnel et stimulant la productivité. Ces avantages à long terme l'emportent souvent sur les coûts à court terme pour les employeurs, selon l'étude. Sur les dix économies ayant marqué le plus de progrès, six se situent dans la région Moyen-Orient et en Afrique du Nord, trois en Afrique subsaharienne et une en Asie du Sud. Si la région Moyen-Orient et Afrique du Nord affiche des progrès considérables, souligne l'étude, elle demeure aussi celle qui présente le plus de potentiel d'amélioration. Huit pays ont désormais un score de 100, le Canada ayant rejoint la Belgique, le Danemark, la France, l'Islande, la Lettonie, le Luxembourg et la Suède grâce à une récente réforme du congé parental.

Patrick Ndungidi

« Au cours des deux dernières années, huit économies ont promulgué pour la première fois une législation en matière de violence domestique. Sept économies disposent désormais de nouvelles protections juridiques contre le harcèlement sexuel au travail. Douze économies ont amélioré leurs lois dans le domaine de la Rémunération, en levant les restrictions relatives aux industries dans lesquelles les femmes peuvent travailler, les postes qu'elles peuvent occuper et leurs heures de travail »

de la retraite à 60 ans pour les femmes et les hommes et a établi des crédits de pension pour les périodes de garde d'enfants. En Côte d'Ivoire, les conjoints ont désormais des droits égaux pour posséder et gérer des biens. Le Mali a adopté des réformes sur la non-discrimination en matière d'emploi. São Tomé-et-Príncipe a adopté un nouveau code du travail pour satisfaire aux demandes du marché de l'emploi et aligner les lois sur les normes internationales. Le Soudan du Sud a adopté ses premières dispositions relatives

au droit du travail depuis l'indépendance. Banque mondiale, constitue une légère amélioration par rapport au score de 73,9 enregistré deux ans plus tôt. Toutefois, indique-t-on, il reste encore bien du travail à faire car, dans de nombreux pays, les femmes n'ont qu'une fraction des droits reconnus aux hommes, ce qui entrave leurs possibilités en matière d'emploi et d'entrepreneuriat. Les huit domaines couverts par l'étude sont structurés autour des interactions des femmes avec le droit tout au long de leur carrière : Mobilité, Travail, Rémunération, Mariage, Parentalité, En-

trepreneuriat, Actifs et Retraite. Pour la Banque mondiale, des réformes sont requises d'urgence dans le domaine de la Parentalité, qui a obtenu un score moyen de 53,9 seulement. Dans près de la moitié des économies qui prévoient une forme quelconque de congé de maternité payé, note l'étude, il incombe à l'employeur de le financer, de sorte qu'il est plus onéreux d'employer des femmes. Pourtant, poursuit l'étude, un congé de maternité rémunéré peut améliorer la rétention du personnel féminin, réduisant ainsi le coût de rotation du personnel et stimulant la productivité. Ces avantages à long terme l'emportent souvent sur les coûts à court terme pour les employeurs, selon l'étude. Sur les dix économies ayant marqué le plus de progrès, six se situent dans la région Moyen-Orient et en Afrique du Nord, trois en Afrique subsaharienne et une en Asie du Sud. Si la région Moyen-Orient et Afrique du Nord affiche des progrès considérables, souligne l'étude, elle demeure aussi celle qui présente le plus de potentiel d'amélioration. Huit pays ont désormais un score de 100, le Canada ayant rejoint la Belgique, le Danemark, la France, l'Islande, la Lettonie, le Luxembourg et la Suède grâce à une récente réforme du congé parental.

PRISON CENTRALE DE MAKALA

La FBCP dénombre 25 décès du 1^{er} au 13 janvier

L'ONG sollicite l'implication de la communauté internationale : l'Union européenne, les Etats-Unis d'Amérique, le Canada, les pays scandinaves, l'Asie, l'Afrique du Sud, le Nigéria, le Ghana, en bref les pays de l'Union africaine, etc., pour apporter une assistance multi-forme à la Croix-Rouge internationale et autres ONG qui travaillent pour l'amélioration des conditions des prisonniers préventifs.

Pour la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP), les morts quotidiennes dans les prisons de la République démocratique du Congo (RDC) ne datent pas d'aujourd'hui. Mais, fait savoir cette organisation, ces derniers temps, le nombre de décès est à la hausse dans toutes les provinces du pays. « Par exemple, à partir du mois d'octobre 2019 et le mois de janvier en cours, la province de l'Ituri a connu quarante-neuf cas de décès, au Sud-Kivu, on parle de soixante-neuf décès, Angenga compte onze morts, à Goma, on dénombre quarante-quatre morts, etc. », a indiqué la FBCP dans son communiqué du 14 janvier 2020.

A en croire cette ONG de défense des droits de l'homme, à Kinshasa, siège des institutions de la République, il a été enregistré plus de vingt-cinq décès entre le 1er et le 13 janvier 2020. Ce nombre macabre des détenus décédés dans la prison centrale de Makala, souligne cette orga-

nisations, est dû au manque de nourriture et de médicaments pour les soins de base. Citant certaines sources d'information, la FBCP indique que les 40% débloqués par le ministre des Finances, José Sele, avaient uniquement servi à payer les dettes impayées depuis quatre mois.

Donnant la liste des vingt-cinq détenus préventifs morts en prison entre le 1er et le 13 jan-

vier 2020, la FBCP indique que le manque de nourriture et de médicaments est signalé partout dans les provinces et a comme conséquences ces décès décriés des détenus.

Face à cette situation, la FBCP, qui se dit très préoccupée par ces cas des morts quotidiennes dans les prisons de la RDC, sollicite l'implication de la Communauté internationale telle

que l'Union européenne, les Etats-Unis d'Amérique, le Canada, les pays scandinaves, l'Asie, l'Afrique du Sud, le Nigéria, le Ghana, en bref les pays de l'Union africaine, etc. Cette ONG dit attendre de la Communauté internationale d'apporter une assistance multi-forme à la Croix-Rouge internationale et autres ONG qui travaillent pour l'amélioration des conditions des

prisonniers préventifs. La Communauté internationale devrait également, à en croire cette organisation, apporter une assistance aux ONGDH locales et internationales pour envisager une poursuite contre l'Etat congolais et le ministère public. Alors que l'Union européenne devrait, par contre, condamner le gouvernement de la RDC pour non-assistance à personne en danger.

Cette organisation appelle, par ailleurs, la Commission des droits de l'homme des Nations unies à sanctionner la délégation de la RDC dans les séances de travail. Alors qu'elle exhorte les Nations unies à prendre des mesures très sévères contre la RDC. Sur le plan local, la FBCP recommande au président de la RDC, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, à sanctionner tous ses ministres et les magistrats qui sont à la base de ces décès quotidiens des prisonniers et des détenus préventifs.

Lucien Dianzenza



KINSHASA

Le gouverneur Gentiny Ngobila « annule » la marche de Lamuka

Le maire de la capitale congolaise, qui évoque la symbolique de la date choisie et le contexte politique actuel, note que cette activité est susceptible de troubler l'ordre public.

Dans une correspondance adressée au secrétaire général de Nouvel élan, accusant réception de sa lettre informant l'autorité urbaine sur la marche projetée le 17 janvier 2020, le gouverneur Gentiny Ngobila Mbaka « annule » cette activité, en raison de la commémoration de cette journée dédiée au héros national Patrice Lumumba. « A ce propos, tout en louant votre démarche patriotique et considérant également que tous les Congolais commémoreront en date du 17 janvier 2020, le sacrifice consenti par notre héros national Patrice -Emery Lumumba, je ne saurais prendre acte de votre organisation qui, au regard du contexte politique actuel, est susceptible de perturber l'ordre public », écrit le

gouverneur Ngobila.

Le gouverneur de la ville-province enjoint le commissaire provincial de la police ainsi que les bourgmestres des différentes communes de la capitale de prendre les mesures conséquentes allant dans le sens de sa réponse à cette organisation politique.

Il est, en effet, rappelé que le parti Nouvel élan d'Adolphe Muzito, qui soutient la position du candidat malheureux à la présidentielle de décembre 2018, Martin Fayulu, dans sa plate-forme Lamuka, avait projeté d'organiser une marche à Kinshasa et dans d'autres provinces du pays dite marche de deuil et d'indignation. L'itinéraire prévu a été de la place Pascal, dans la commune de Masina, à l'Echangeur

de Limete, point de chute, où se dresse l'imposante statue de Patrice Emery Lumumba. Le tandem Muzito-Fayulu et leurs partisans ont également prévu de déposer des gerbes de fleurs aux pieds de ce Héros national dont les cérémonies commémoratives interviennent le 17 janvier de chaque année.

Il est également noté qu'il y a risque de chevauchement avec la cérémonie officielle également prévue au même endroit, le même jour. Alors que Steve Kivuata, Secrétaire général de Nouvel élan et cadre de Lamuka, avait rassuré qu'il n'y aurait jamais chevauchement avec ce qui est prévu par le gouvernement, étant donné que l'heure de chute de la marche est éventuellement le début d'après-midi

alors que les autorités se pointeront à l'Echangeur de Limete avant-midi.

Marti Fayulu tient à sa marche

Dans une conférence de presse tenue le 13 janvier à Kinshasa, Martin Fayulu a dit tenir à la tenue de sa marche de « deuil et d'indignation » du 17 janvier. Alors que le gouverneur de la ville, Gentiny Ngobila, saisi par le parti politique Nouvel élan n'avait pas encore répondu à cette lettre d'information, l'ancien candidat à la présidentielle de 2018 invectivait déjà Gentiny Ngobila qu'il appelait à « s'occuper de la propreté de la ville et de l'opération Kin-Bopeto ». On ne demande pas au gouverneur de la ville,

a-t-il dit, de s'occuper de la commémoration, il a lancé le salongo ici, mais la ville est extrêmement sale, qu'il nous dise d'abord s'il est gouverneur. « Nous, nous allons marcher, c'est un jour de notre héros national et nous allons marcher pour dire d'abord, nous sommes contre les tueries de nos frères et sœurs de Beni et partout y compris Yumbi et nous disons aussi notre indignation contre ce projet de balkanisation de la RDC », a lancé Martin Fayulu. La marche projetée par Lamuka, notent les organisateurs, a pour objectif de compatir avec la population meurtrie de la région de Beni et de dénoncer le plan de balkanisation du pays.

Lucien Dianzenza

FOOTBALL

Nsenji convoque vingt-six Léopards locaux pour le tournoi international à Kinshasa

La Fédération congolaise de football association (Fécifa) va organiser le premier tournoi international de football à Kinshasa. Internés à l'hôtel Béatrice à Kinshasa, les Léopards locaux y affûteront déjà leurs armes pour la sixième édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) prévu pour avril 2020 au Cameroun.



Les Léopards locaux de la RDC

Le sélectionneur de la République démocratique du Congo (RDC), Christian Nsenji Biembe, a retenu vingt-six joueurs pour composer les Léopards locaux en vue de prendre part, du 17 au 19 janvier, à Kinshasa à la première édition du Tournoi international de football du Congo sponsorisé par FBN Bank (Tifoco FNB Bank 2020). Ce tournoi mettra aux prises la RDC, la Guinée, le Niger et le Congo Brazzaville. Deux matchs sont prévus à l'ouverture de la compétition. Les Léopards A' de la RDC seront opposés aux Diables Rouges A' du Congo Brazzaville et les Menas A' du Niger s'expliqueront avec le Sily national A' de la Guinée. Les vainqueurs vont se mesurer en finale.

Les vingt-cinq joueurs retenus pour cette compétition sont les gardiens de but Jackson Lunanga (V.Club), Lawu (Don Bosco), Kabamba (Rangers) ; les gardiens de but Issama (Mazembe), Mondeko (Mazembe), Bwanga (Renaissance du Congo), Mukoko Amale (Daring Club Motema Pembe), Ikoyo Iyembe (Daring Club Motema Pembe), Mangindula (Daring Club Motema Pembe),

Kayembe (Daring Club Motema Pembe).

Les milieux de terrain appelés sont Gody Likonza (Mazembe), Mukoko Tonombe (V.Club), Teji Lutonadio (Maniema Union), Ngimbi (Maniema Union), William Likuta Luezi (Daring Club Motema Pembe), Rashidi Asumani (Daring Club Motema Pembe), Merveille Kikasa (V.Club) et Zemanga Soze (V.Club). Enfin, les attaquants des Léopards locaux sont Kasongo (Racing Club de Kinshasa), Jackson Muleka (Mazembe), Joël Beya (Mazembe), Junior Mbele (Daring Club Motema Pembe), Isaac Tshibangu (Mazembe), Chico Ushindi (Mazembe) et Vinny Bongonga Kombe (Daring Club Motema Pembe). La participation des Léopards locaux à ce tournoi entre dans le cadre de la préparation pour la 6e édition du Chan prévu du 4 au 25 avril au Cameroun. La RDC s'était qualifiée en sortant de son chemin la République Centrafricaine battue le 20 octobre 2019 à Kinshasa par quatre buts à un au match retour. En match aller déjà, les Léopards s'étaient imposés à Bangui par deux buts à zéro.

Martin Engimo

LINAFOOT/LIGUE 1

Lupopo bat Rangers à Kinshasa, Bazano domine Simba à Kolwezi

Le club entraîné par Papy Kimoto entame la manche retour du championnat national par une victoire importante sur Rangers, seul club tombeur de Mazembe.



Le FC Saint-Eloi Lupopo a débuté idéalement la phase retour de la 25e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Le club bleu et or de Lubumbashi a battu, le mardi 14 janvier, au stade des Martyrs de Kinshasa l'AC Rangers. C'est une équipe des Viets lushois new-look qui a entamé cette deuxième partie de la saison, avec de nouveaux joueurs comme le gardien de but Kalambayi Katembwe (transfuge de Sanga Balende), Mamba Mukombozi (transfuge de Nyuki), Badiwake (transfuge de Sanga Balende), etc. L'attaquant Mpiana Monzini a réglé, lui seul, le sort du match. Il a ouvert la marque pour les Cheminots de Lubumbashi à la 35e minute, avant l'égalisation des Académiciens à la 46e minute par Wanica. Ancien joueur de Rangers, Mpiana Monzini a inscrit le deuxième but de la victoire de Lupopo à la 77e minute.

Rappelons que lors de la première confrontation entre les deux clubs à Lubumbashi, le score était d'un but partout. Ce succès permet au club entraîné par Papy Kimoto de totaliser vingt-deux points et occuper la 6e place, avec un bilan de cinq victoires, sept matchs nuls et quatre défaites en seize sorties. Victorieux de l'ogre Mazembe à Kinshasa, l'AC Rangers descend de son nuage avec ce revers, n'ayant pas ajouté de point à ses vingt et une unités obtenus à la fin de la manche aller.

Il sied de signaler que le dimanche 12 janvier au stade Manika de Kolwezi, la Jeunesse sportive Groupe Bazano de Lubumbashi a arraché une précieuse victoire face au club local de Simba par un but à zéro. Les joueurs du coach Daouda Lupembe ont ouvert la marque à la 13e minute de jeu par Butoto Kamana et ont ensuite résisté à tous les assauts des joueurs du FC Simba. Bazani compte désormais trente et un points glanés, à égalité avec le Daring Club Motema Pembe (DCMP).

Notons que le championnat est momentanément suspendu par la Linafoot, car les Léopards locaux de la RDC vont prendre part à la première édition du tournoi international de football organisé par la Fédération congolaise de football association à Kinshasa. Et certains clubs comme le Daring Club Motema Pembe a laissé partir plus de cinq joueurs en sélection.

M.E.



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANT)



MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT, DE L'EQUIPEMENT DU TERRITOIRE, DES GRANDS TRAVAUX
DÉLÉGATION GÉNÉRALE AUX GRANDS TRAVAUX

Projet d'aménagement de la route Ketta - Djoum et de facilitation du transport sur le corridor Yaoundé - Brazzaville, Phase 2.

Secteur : « Transports »

Référence de l'accord de financement : Prêt
N°2000130014482

N° d'identification du Projet : P-Z1-DB0-167

DATE : _____

AMIN° _____/MAETGT/DGGT/CET-CEP-BAD.

1. La République du Congo a obtenu un financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet d'aménagement de la route Ketta - Djoum et de facilitation du transport sur le corridor Yaoundé - Brazzaville, Phase 2, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes au titre de ce prêt pour financer les contrats de Consultant pour la « réalisation de l'Audit Technique du Projet ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat portent sur l'examen technique des travaux pour informer sur l'efficacité, l'économie et la transparence des investissements dont la gestion est confiée à la Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral. Ils comprennent notamment l'examen de la conformité technique des travaux et la qualité des prestations exécutées, la bonne conduite générale et contractuelle du projet et la qualité des études, des services de consultant, des matériaux mise en œuvre ainsi que le respect des règles de l'art et la vérification de la conformité des prestations selon les critères décrits dans les règles et procédures de la Banque et dans les prescriptions des contrats. Ils seront axés sur la passation et la gestion des différents marchés, l'exécution quantitative et qualitative des travaux, les prestations des missions de contrôle des travaux et sur les dossiers de paiement élaborés.

La durée maximale de la mission sera de trois (03) mois.

3. La Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la Délégation Générale aux Grands Travaux ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution (OE) », invite les Consultants (Firme) intéressés, éligibles et qualifiés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

Les bureaux intéressés doivent fournir les informations indiquant leur expérience et capacité technique à pouvoir exécuter lesdits services notamment : références concernant l'exécution des contrats analogues, expériences antérieures pertinentes dans les conditions semblables, disponibilité du personnel clé qualifié dans les domaines de la mission (fournir la liste et les CV du personnel), ainsi que toutes autres informations complémentaires (Registre de commerce, agrément, etc.). Les Consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012 qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part du Client de le retenir sur la liste restreinte. Une liste de six (06) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité Contractante. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode basée sur la qualité et le coût.

5. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi à vendredi de 09 h à 14 h.

6. Les expressions d'intérêt rédigées en français doivent être soumises en deux (02) exemplaires dont un original, sous plis fermés, à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 18 février 2020 à 12 heures 30 mn (heure locale) et porter expressément la mention :

« Projet d'aménagement et de bitumage de la route Ketta - Djoum et de facilitation du transport sur le corridor Yaoundé - Brazzaville, Phase 2 : Réalisation de l'Audit Technique du Projet »

À l'attention de :

Monsieur le Ministre de l'Aménagement, de l'Équipement du Territoire, des Grands Travaux,
Délégation Générale aux Grands Travaux Coordination Technique

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral,

Croisement Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO - 2,
Route de la Base militaire, 5ème étage de l'Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Aéroport Maya-Maya).
BP : 14 729 ; Tél. : (+242) 05 386 35 32 ; 06 956 86 64
E-mail : ceprbaddggt@gmail.com ;

Fait à Brazzaville, le 14 janvier 2020

La Personne Responsable des Marchés Publics,
Jean Jacques BOUYA. -

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°003/ECG/DG/2020

POUR LA SÉLECTION D'UNE SOCIÉTÉ D'ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES GROUPES ÉLECTROGÈNES DE ECOBANK CONGO

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un Appel d'Offres pour la sélection d'une société d'entretien et maintenance de tous ses groupes électrogènes.

Le dossier d'Appel d'Offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3ème Etage de l'Immeuble de l'ARC Centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'Agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de Cent Mille (100 000) FCFA en espèces, non remboursable.

Les Offres signées et cachetées devront être déposées aux mêmes adresses au plus tard le 31/01/2020 à 16 heures00.

Fait à Brazzaville, le 13/01/2020.

La Direction Générale

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°002/ECG/DG/2020

POUR LA SÉLECTION D'UNE SOCIÉTÉ D'ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES SPLITS DE ECOBANK CONGO

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un Appel d'Offres pour la sélection d'une société d'entretien et maintenance de tous ses splits.

Le dossier d'Appel d'Offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3ème Etage de l'Immeuble de l'ARC Centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'Agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de Cent Mille (100 000) FCFA en espèces, non remboursable.

Les Offres signées et cachetées devront être déposées aux mêmes adresses au plus tard le 31/01/2020 à 16 heures00.

Fait à Brazzaville, le 13/01/2020.

La Direction Générale

LITTÉRATURE

Hommage à Gabriel Okoundji le 31 janvier

Le poète congolais sera à l'honneur le 31 janvier à l'Institut français du Congo (IFC) à travers une série d'activités saluant son parcours ainsi que ses œuvres.

Organisé par l'IFC, l'hommage à Gabriel Okoundji s'articulera autour de trois moments clés : la rencontre littéraire avec quelques écrivains « Ecrire à Pointe-Noire » ; la projection du film « Gabriel Mwènè Okoundji, le dévoilement du monde » ; la carte Blanche à Gabriel « Mwènè » Okoundji.

Il y a deux ans, en début d'année 2018, paraissait aux Editions Acoria « Ecrire à Pointe-Noire », une anthologie réunissant vingt auteurs, sous la direction de Gabriel Okoundji et Caya Makhélé. Fruit d'une rencontre au sein de la phratrie congolaise, cette anthologie met en commun, au-delà des clivages de genres, les témoignages

que portent sur leur pays et leur environnement les écrivains, les poètes, et les conteurs vivant sur le sol de Pointe-Noire, en République du Congo.

C'est dans cette perspective que s'inscrit la rencontre littéraire, où cinq de ces écrivains retraceront le parcours de cette anthologie. Il s'agit de : Kelly Mowendabeka, Huguette NGanga Massanga, Nathacha Makoumbou, Chardin N'Kala et Hugues Eta.

Après les échanges, le public sera invité dans la salle Savorgnan pour regarder le film, « Gabriel Mwènè Okoundji, le dévoilement du monde » de Luc Gétreau. Court-métrage de trente-huit minutes sorti en 2014 et à décou-

vrir pour certains, sa projection sera suivi débat. La journée d'hommage à Gabriel Okoundji se fermera par une carte blanche dédiée au poète congolais à travers la mise en scène du jugement et des danses traditionnelles « Tégué », sa langue natale.

Ses origines, familiale et ethnique, le destinait à un avenir de Mwènè, c'est-à-dire de chef traditionnel. C'est ainsi que le poète Gabriel Okoundji ouvrira un pan des univers de sa terre natale, en invitant le public à découvrir ce spectacle ancestral d'une part, et de l'autre, la loi traditionnelle sur le « Onkani » ou « Otwerè », sous la haute autorité du Mwènè. Deux éléments au cœur de

la culture des « Tégué » de la région de la Cuvette-Ouest.

Né en 1962 à Ewo, dans le département de la Cuvette-Ouest, Gabriel Okoundji est psychologue-clinicien et écrivain-poète, résidant à Bordeaux (France). Dès le début des années 1990, il se lance dans la poésie et depuis, il a déjà publié plusieurs ouvrages, parmi lesquels : Prière aux Ancêtres (Editions Fédérop), Prix PoésYvelynes 2008 ; Souffle de l'horizon Tégué (poèmes audio), Prix « Coup de Cœur 2008 » de l'Académie Charles Cros ; Vent fou me frappe (Fédérop) ; L'Âme blessée d'un éléphant noir (William Blake & Co) ...

Par ailleurs, il a aussi remporté plusieurs prix dont

les plus récents sont : Prix Léopold Sédar Senghor de poésie 2014 du Cénacle Européen Francophone, pour l'ensemble de son œuvre ; Prix Mokanda 2014, pour l'ensemble de son œuvre ; Grand Prix des Arts et des Lettres de la République du Congo, 2015, pour l'ensemble de son œuvre ; Prix International de Poésie Antonio Viccaro, Canada, 2015, pour l'ensemble de son œuvre, etc.

Gabriel Okoundji est aujourd'hui considéré comme une figure majeure de l'actuelle génération des poètes africains et francophones. Depuis 1993, ses poèmes sont régulièrement traduits en Occitan dans la revue Oc.

Merveille Atipo

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE

Les clubs ponténégrins appelés à convaincre

Respectivement, septième, douzième et treizième à l'issue de la phase aller du championnat national Ligue 1, V Club Mokanda, Nico-Nicoyé et l'AS Cheminots, trois représentants de la Ligue départementale de football de Pointe-Noire, sont contraints de faire leur mieux à la phase retour pour se maintenir.

Alors que la phase retour et décisive du championnat national Ligue 1 démarre le 23 janvier sur l'ensemble du territoire national, les équipes de Pointe-Noire mal cotées sont appelées à doubler des efforts sur le terrain pour se maintenir en Ligue 1. Nico-Nicoyé et V Club entament la phase retour hors de leurs installations et notamment à Brazzaville. Le premier sera reçu le 25 janvier par Interclub et le second, le jour d'après, par Diabes noirs. L'AS Cheminots accordera son hospitalité à la Jeunesse sportive de Talangä, deuxième au classement général du championnat à la fin de la phase aller.

Les trois clubs ponténégrins qui n'ont pas convaincu leur public en phase aller sont obligés de reconquérir leur public. D'ailleurs, V Club Mokanda qui a pu se placer en tête du championnat pendant deux journées n'a pas eu des arguments nécessaires pour se maintenir avant de se faire basculer par les plus grands clubs. A la fin de cette phase aller, le meilleur club de Pointe-Noire s'est classé septième sur quatorze équipes engagées. Cependant, sur trente-neuf points susceptibles, les V Clubiens n'ont validé que dix-huit. De leur côté, Nico-Nicoyé et l'AS Cheminots qui ont joué les derniers rôles en phase aller en se plaçant respectivement douzième avec douze points et treizième avec huit points sont obligés de fournir plus d'effort pour pouvoir conserver les trois places de Pointe-Noire après la relégation les deux dernières saisons de la Mancha, Munisport et Nathaly's.

Charlem Léa Itoua

TRANSFERTS

Christoffer Mafoumbi à Blackpool, c'est fini



Sur le banc hier, lors de l'élimination des Seagulls par Reading en FA Cup, Christoffer Mafoumbi ne devrait plus porter le maillot de Blackpool. En fin de contrat en juin prochain, il va terminer la saison en League Two (4e division) dans le cadre d'un prêt. Pour connaître le nom du club, un peu de patience, on vous l'annonce en début d'après-midi...

Camille Delourme

PRÉPARATIFS CHAN 2020:

Les pays d'Afrique centrale se mesurent avec ceux de l'Ouest

La République démocratique du Congo(RDC), la République du Congo, la Côte d'Ivoire et la Guinée Conakry participent, du 16 au 19 janvier à Kinshasa, au Tournoi international de football du Congo dénommé Tifoco.



L'équipe des Diabes rouges locaux/Adiac

Cette compétition dont les arbitres centraux viendront du Qatar et de la Russie ; les arbitres assistants du Rwanda et du Gabon et les arbitres protocolaires de la RDC permettra aux équipes participantes de se mettre en jambe et d'affûter leurs armes à environ deux mois du Championnat d'Afrique des nations(Chan). C'est un véritable moment d'échange de connaissance et de partage entre les acteurs du football africain.

Les trois pays qualifiés à la sixième édition du Chan, Cameroun 2020, à savoir le Congo, la RDC et la Guinée profiteront sans nul doute de cette grand-messe du football afin de non

seulement booster leur effectif mais aussi de procéder aux dernières retouches, afin de faire le déplacement du Cameroun, en avril, avec des équipes dynamiques et ambitieuses.

Le Congo qui vise haut pendant le Chan souhaite jouer la finale de cette première édition de Tifoco, le 19 janvier au stade des Martyrs de Kinshasa. Pour leur troisième participation au Chan, les Congolais ambitionnent, en effet, de franchir un palier car lors de la première édition en Afrique du Sud, en 2014, ils étaient éliminés au premier tour. Au Maroc en 2018, les Diabes rouges atteignaient les quarts de finale

avant d'être sortis aux tirs au but par la Libye.

Le Chan est prévu du 4 au 25 avril de l'année en cours, au Cameroun. Seize pays prendront le départ de cette phase finale avec pour objectif principal la succession du Maroc (tenant du titre et qualifié à la phase finale) au trône ou chercher coûte que coûte une place au podium. Parmi les challengers du Maroc, nous avons les pays comme le Cameroun, la RD Congo, le Mali, la Guinée, le Togo, le Congo, le Burkina Faso, la Tunisie, le Zimbabwe, le Niger, la Zambie, l'Ouganda, le Rwanda, la Namibie et la Tanzanie.

Rude Ngoma